

- **Nom**
Maison de l'Europe Toulouse Occitanie - Europe Direct
- **Prénom**
Geneviève Saint-Hubert, Secrétaire générale
- **Adresse**
Hôtel Saint-Jean, 32 Rue de la Dalbade - 31000 Toulouse
- **Raison sociale**
Association

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Consultation sur le thème « Unité de l'Europe : Histoire, institutions, citoyenneté européenne, accès à l'emploi et mobilité en Europe »
- **Description de l'activité**
Consultation à destination des détenus « quartier courtes peines » de la Maison d'arrêt de Seysses. Après une présentation de 45 minutes introduisant l'histoire, le fonctionnement des institutions et la citoyenneté européenne, les détenus, répartis en 3 groupes, ont débattu des thèmes « discriminations sociales entre les citoyens européens, inégalités liées au handicap, au revenu et au sexe ».
- **Date et heure**
vendredi 21 septembre de 9h à 11h
- **Lieu**
Maison d'arrêt de Seysses, 10 Rue Danielle Casanova, 31600 Seysses
- **Nombre de participants**
12

- **Catégories de publics présents**
hommes + 18 ans
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Introduction et animation des débats par Geneviève Saint-Hubert, Secrétaire Générale de la Maison de l'Europe et Elise Vernon, assistante de projets européens.

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
Les discriminations sociales au sein de l'UE
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
 - Pourquoi n'y a t'il pas d'égalité de traitement des personnes en situation de handicap dans tous les états membres de l'UE ?
 - L'égalité salariale hommes/femmes n'est pas assez respectée en Europe.
 - Manque d'harmonisation sur la question/le traitement du handicap au sein de l'UE
- **Pistes de proposition formulées**
 - Proposition d'harmoniser et de construire des infrastructures (bâtiments publics, hôpitaux...) et moyens de transport (bus) adaptés au handicap partout dans l'UE, en s'inspirant des pays avec des solutions efficaces déjà existantes.
 - Mener une politique européenne commune quant aux soins et subventions à attribuer aux personnes handicapées. Harmoniser la politique de traitement du handicap (physique et mental) , de façon plus égalitaire dans tous les états membres.
 - Meilleur enseignement et encadrement des valeurs de respect et dignité de la vie humaine : garantir les mêmes droits à tous les citoyens européens, quelle que soit leur situation physique.
 - Faire une loi européenne encadrant davantage le travail des personnes en situation de handicap et les salaires. Réglementation sur l'accès au travail obligatoire pour les personnes en handicap (quotas).
 - Création d'un SMIC européen et d'allocations européennes pour les personnes handicapées.
 - Réglementer la formation des personnels accueillant des personnes en situation de handicap.